



Les Brèves

de Vétheuil

Numéro 57

Mars 2008

Le Mot du Maire

Une nouvelle équipe à votre service, c'est le résultat des dernières élections municipales. Un programme chargé l'attend tant au niveau des grands projets que des travaux quotidiens visibles de tous et auxquels vous êtes particulièrement attachés. Mais il faut également que vous soyez, d'une part, informés de l'action du conseil et d'autre part, que vous fassiez part de vos remarques. Aujourd'hui, nous vous informons grâce à l'affichage des comptes rendus du conseil municipal et aux Brèves, distribuées dans vos boîtes aux lettres ; les internautes peuvent consulter le site régulièrement mis à jour ; par ailleurs depuis août 2007, il existe également une lettre d'information mensuelle ou « newsletter » à laquelle sont abonnés quelques internautes. Cette lettre sera dorénavant publiée tous les 15 jours ; si vous le souhaitez, vous pouvez vous y inscrire directement sur le site de la commune ou nous indiquer votre adresse mail pour la recevoir. Pour nous communiquer vos idées, vous disposez du cahier de « vos suggestions » placé dans l'entrée de la mairie, les internautes peuvent, quant à eux, envoyer des mails ou remplir un formulaire sur le site de la commune. Mais nous travaillerons à améliorer la communication et vos propositions en la matière sont les bienvenues.

D.H.P.

mail : mairiedevetheuil@orange.fr

site : www.mairie-vetheuil.fr

Sur le site

Lettre d'information : onglet en haut, à droite

Formulaire : menu puis Mairie en ligne et Formulaires

RESEAU ORANGE

Plusieurs abonnés rencontrent des problèmes d'émission et de réception avec leur mobile Orange sur le territoire de la commune. L'assistance de cet opérateur n'a pu résoudre aucun des dysfonctionnements et a affirmé que la couverture réseau était suffisante. Cependant, des techniciens analysent le phénomène rencontré qui pourrait provenir de la « sensibilité » des mobiles eux-mêmes. Si vous avez ce même type de soucis, n'hésitez pas à nous le signaler afin de faire une action commune.

- en mairie (01 34 78 13 18)
- ou par mail à mairiedevetheuil@orange.fr
- ou encore via le site internet de la commune via le formulaire (www.mairie-vetheuil.fr) puis dans le menu, Mairie en ligne et Formulaires.

Modification/révision du PLU

La commune a entamé depuis quelques mois une révision simplifiée et une modification du PLU pour l'adapter aux projets en cours, deux procédures pour un même but.

La modification consiste à

- Changer la zone (UF → UA) de la parcelle abritant l'ancienne perception afin d'y accueillir des logements.
- Changer la zone (UH → UF) de la parcelle réservée à la future crèche (rue Montrond) et à un parc de stationnement communal
- Instituer un seul emplacement n°5 réservé en lieu et place des emplacements 4 et 5.
- Prévoir le passage de la vie vers l'avenue des Millonets.

La révision simplifiée consiste quant à elle à :

- Changer la zone (N → UF) de la parcelle prévue pour accueillir la future MARPA.

Le projet sera soumis à enquête publique en juin 2008. Les dates précises seront indiquées sur l'affichage municipal et publiées sur le site de la commune.

Un panneau d'information, présentant le projet est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public.

Au dernier conseil... du 21 mars 2008

La séance du 21 mars 2008 concernait l'installation du nouveau conseil avec l'élection du maire, des adjoints et celle des délégués aux syndicats et commissions.

ELECTION DU MAIRE

Au premier tour, Dominique Herpin-Poulenat a été élue maire.

ELECTION du 1er adjoint

Au premier tour Michel Cotillon a été élu 1er adjoint.

ELECTION du 2ème adjoint

Au premier tour Dominique Barbier a été élue 2ème adjointe par 12 voix contre 3 à Eliane Frémont.

ELECTION du 3ème adjoint

Au premier tour Yves Pottier a été élu 3ème adjoint par 8 voix contre 7 à Xavier Martin.

ELECTION du 4ème adjoint

Au premier tour Isabelle Lépicier a été élue 4ème adjointe par 12 voix contre 3 à Thierry Gardie.

CCAS

Le conseil a désigné les délégués suivants : Dominique Herpin-Poulenat, Dominique Barbier, Isabelle Lépicier, Xavier Martin et Eliane Frémont.

CAISSE DES ECOLES

Le conseil a désigné les délégués suivants : Dominique Herpin-Poulenat, Xavier Martin et Didier Dufourmantel.

CONSEIL D'ECOLE

Les représentants au conseil d'école sont les suivants : Dominique Herpin-Poulenat et Thierry Dubois.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil a désigné les délégués suivants : Dominique Herpin-Poulenat, Michel Cotillon, Yves Pottier, Didier Dufourmantel.

DELEGUES AUX SYNDICATS

Communauté de communes.

Délégués : Dominique Herpin-Poulenat, Michel Cotillon
Suppléants : Isabelle Lépicier, Eliane Frémont

PNR

Délégué : Dominique Herpin-Poulenat
Suppléant : François Vieillard
Commissions : Eric Duluc, Eliane Frémont, Isabelle Lépicier.

Syndicat de bassin des rus du Roy

Délégués : Emmanuel Hellot, Armand Devisme
Suppléant : Thierry Dubois

SIERC (électricité)

Délégués : François Cardoso, Yves Pottier

SDEVO (électricité, gaz et télécommunications)

Délégué : François Cardoso – Suppléant : Yves Pottier

SIAA (syndicat départemental d'assainissement autonome)

Délégués : Michel Cotillon, Emmanuel Hellot
Suppléant : Eric Duluc

STRVD (transports scolaires Limay)

Délégués : Xavier Martin, Isabelle Lépicier

SMGAF (fourrière et capture d'animaux errants)

Délégué : Eliane Frémont
Suppléant : Eric Duluc

La Seine en partage

Délégués : Eric Duluc, Thierry Gardie

Amélioration des transports

Délégués : Eric Duluc et Thierry Gardie

COMMISSIONS

Budget : Dominique Barbier, Isabelle Lépicier, Xavier Martin, Thierry Dubois, Didier Dufourmantel, Eliane Frémont.

Eglise : François Vieillard, Emmanuel Hellot, Thierry Gardie

Urbanisme : Yves Pottier, Xavier Martin, Emmanuel Hellot, Armand Devisme.

Eau – assainissement : Yves Pottier, François Vieillard, Armand Devisme

Communication : Isabelle Lépicier, François Vieillard, Xavier Martin, Thierry Gardie, Eric Duluc

Tourisme, culture, animation, commerces : Isabelle Lépicier, François Vieillard, Thierry Gardie, Thierry Dubois, Eric Duluc.

Patrimoine, travaux, voirie : Yves Pottier, François Cardoso, Thierry Gardie, Didier Dufourmantel,

Cadre de vie : Isabelle Lépicier, François Cardoso, Thierry Dubois, Eric Duluc.

Au précédent conseil... du 22 février 2008

STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN VAL DE SEINE

Les modifications concernent la définition de l'intérêt communautaire.

Les modifications sont votées à l'unanimité.

RESTAURATION MISE EN VALEUR DU RETA- BLE

Le devis total comprenant la restauration, la fabrication—restitution de certaines pièces, l'ébauche des personnages sur panneau et le marquage de l'oeuvre s'établit à 49 155 €. Des subventions sont sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil général et du Conseil régional.

Le conseil décide à l'unanimité de solliciter ces trois partenaires et d'accepter ce devis..

AMELIORATION DE LA SECURITE DANS L'EGLISE

Un devis d'amélioration de la sécurité dans l'édifice a été réalisé suite au rapport du ministère de la culture sur ce sujet. La société en charge de la maintenance actuelle a établi un devis d'un montant de 15 870 € HT. D'autres mesures seront mises en place par le personnel communal. A noter l'inspection des conditions de sécurité établie par le commandant de police en charge du dossier au ministère de la culture a été réalisé en présence de la gendarmerie de Magny.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis et sollicite les subventions de nos partenaires.

TRAITEMENT DES PESTICIDES

Une nouvelle évaluation du coût des travaux est proposé aux conseillers. Elle tient compte des études complémentaires liées au mode de fondation et à l'alimentation en électricité de la station. Cette nouvelle évaluation sera transmise au Conseil général, au Conseil régional et à l'agence de l'eau.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le coût proposé et sollicite les 3 partenaires..

ASSAINISSEMENT : CHOIX DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

La société SETEGUE a été retenue pour un montant de 34624.20 € TTC par la commission d'appel d'offres.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce choix .

TAXE BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT : CONVERSION EN EUROS

La conversion en euros de cette taxe n'ayant jamais été faite, il est nécessaire d'y procéder; le coût de cette taxe devient donc 381,12 € après conversion.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette conversion

COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GES- TION 2007 – COMMUNE

Il s'agit de comparer le budget du receveur et celui de la commune. Ils doivent être identiques et représentent le total des dépenses et recettes réalisées en 2007.

Les comptes administratif et de gestion sont identiques.

Budget de	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	551 169,47	315 063,10
Recettes	857 231,13	215 913,65
Résultat	+ 306 061,66	- 99 149,45

Résultat global positif : + 206 912,21 €

Le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au budget 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GES- TION 2007 – EAU & ASSAINISSEMENT

Les comptes administratif et de gestion sont identiques.

Budget de	Exploitation	Investissement
Dépenses	22 058,12	308 334,85
Recettes	352 672,29	255 719,45
Résultat	+ 330 614,17	- 52 615,40

Résultat global positif : + 277 998,77 €

Le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au budget Eau & Assainissement 2008.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMIRTOM

Les deux points modifiés concernent :

Le maintien du siège social en Mairie de Vigny et le nombre de délégués ramené à un titulaire et un suppléant pour assurer une meilleure gestion du Syndicat.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces statuts.

A noter : le SMIRTOM de compétence communautaire, les délégués sont désignés par la communauté de communes.

DECISIONS DU PNR CONCERNANT DES DE- MANDES DE LA COMMUNE

Les demandes de subventions au P.N.R. décembre 2007 pour

- l'étude de définition du foyer rural,
- une partie du mur du parking place Jean Moulin,
- et l'aménagement du presbytère en gîte d'étape ont été approuvés par le bureau et/ou le comité syndical du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

REMERCIEMENTS DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Un Nouveau Souffle pour Vétheuil

Un grand merci à tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Notre campagne n'a pas été vaine, nous avons contribué à réveiller Vétheuil. Un programme a été proposé par l'équipe élue, nous attendons sa mise en œuvre avec impatience.

Nous leur souhaitons bonne chance.

« Vétheuil, un village pour tous »

remercie les électeurs de leur confiance et renouvelle son engagement de servir les intérêts de Vétheuil.

« Vétheuil, notre village »

Mesdames, messieurs les Vétheuillais

Je tiens à vous remercier pour la confiance et les nombreuses marques de sympathie que vous avez exprimées lors des élections municipales à l'égard de mon équipe et de moi-même. A l'analyse des résultats, vous avez souhaité le besoin réelle de changement, et l'amélioration de votre cadre de vie passant indéniablement par le renforcement des compétences, et la convivialité des élus.

Vous avez aussi exprimé la volonté de développer les commerces de proximité pour préserver le cœur de notre village, de renforcer généreusement le lien social avec les anciens et ceux qui en ont le plus besoin.

De plus, vous avez été particulièrement sensibles aux enjeux de préservations de notre précieux environnement en souhaitant que Vétheuil intègre dès maintenant dans tous ses choix techniques (urbanisme, construction, rénovation, services...) une démarche de Haute Qualité environnementale pour répondre à terme à notre bien être et à celui des générations futures.

Dans cette perspective, je reste confiant que compte tenu de la personnalité de la nouvelle équipe municipale, celle-ci devrait s'orienter vers la mise en œuvre de ces nouvelles exigences.

Bien à vous

Eric de Poggiale

Info + Travaux en cours

Quelques nouvelles de l'avancement des travaux en cours dans la commune.

Chemin des Noues

Aménagement d'un caniveau afin de canaliser l'écoulement des eaux pluviales.

Rue des Fraîches Femmes

Une partie de la voie est en cours de réfection afin de créer un caniveau central et pour améliorer la stabilité de la voie. Pas d'enrobé sombre dans ce secteur plein de charme, mais seulement de la grave, une émulsion et des gravillons silico calcaires.

Chemin du Rocher

Les premiers travaux, comblement des trous et reprise de caniveaux, ont été réalisés. Le revêtement final sera fait courant avril, en fonction des conditions climatiques.

Sente Bellevue

Le début des travaux de réfection est prévu fin mars.

Chemin de la Vallée (accès aux tennis et terrain de foot)

La réfection est prévue prochainement mais une partie du chemin devra attendre la fin de la construction de l'unité de traitement des pesticides prévue à côté du captage.

Parking de la rue du Moutier

Le parking est rouvert au stationnement après un aménagement paysager et une rénovation du sol. Quelques plantations restent à faire.

Jeux de plein air

De nouveaux jeux ont été installés début mars à côté du terrain de football, l'espace reste, cependant, fermé pour laisser l'herbe repousser et le terrain se stabiliser.

Les Encombrants en 2008

Ramassage prévu les

Jeudi 3 avril

Jeudi 3 septembre